



La fin du premier semestre est toujours marquée par de très nombreuses manifestations qui investissent différents lieux de la ville, gymnases, Oésia, aire de jeux sportives, parc de Mazières. Cette programmation variée et riche, sera l'occasion de nous retrouver en espérant, enfin, que le soleil soit aussi de la partie. Nous l'attendons tous avec impatience pour les bienfaits qu'il nous procure sur le moral et la santé.

Juin ce sont les derniers pas du calendrier scolaire de l'année en cours et l'approche de la saison estivale qui se profile à l'horizon.

Début juin, ce sera aussi l'occasion de vous exprimer pour un rendez-vous démocratique crucial qui porte sur l'avenir de l'Union Européenne. Dans un contexte international marqué par la guerre à la porte de l'Europe, et par la succession de crises multiples et interdépendantes, ne cédon pas à la morosité, et ne laissons pas le désintérêt nous embarquer vers le chemin de l'abstention, il est important de faire entendre sa voix le dimanche 9 juin en allant voter !

Juin sera également le mois de nombreux rendez-vous avec des partenaires qui portent des projets attendus pour lesquels les élus redoublent d'efforts pour accélérer leur concrétisation : de la construction du nouveau restaurant scolaire à la rénovation énergétique du pôle Dolto dont les travaux devraient débuter en fin d'année, (nous y reviendrons dans le prochain numéro), en passant par le plan d'aménagement urbain des anciennes friches industrielles qui fera l'objet d'une concertation ou encore, de l'étude thermique que nous lançons sur le Pôle Petite Enfance... La rénovation thermique des bâtiments reste une priorité d'investissement vertueux, avec une stratégie visant à réduire notre empreinte carbone tout en assumant une gestion saine et sobre de la collectivité. Notre petit territoire doit aussi être moteur pour accompagner cette transition.

D'autres projets sont en cours dans divers domaines, comme le projet du Pédibus, que nous mettons en place pour la rentrée prochaine, ou le concept pour nos aînés du portage à domicile des livres de la bibliothèque pour ne citer que ceux-là.

Soyez certains de pouvoir compter sur notre engagement dans la diversité de nos projets et de poursuivre ensemble dans la force de l'action.

Bel été à vous tou.te.s !

*Bien à vous !
Patrick Lefrançois*

SOMMAIRE

- P 2 à 4 ↗ Retour en images
- P 5 et 6 ↗ Travaux
- P 7 à 9 ↗ Cadre de vie
- P 10 à 12 ↗ Environnement
- P 13 ↗ Métropole et Sécurité
- P 14 ↗ Économie
- P 15 ↗ Collectivité
- P 16 ↗ Culture
- P 17 à 20 ↗ Enfance - Jeunesse
- P 21 et 22 ↗ Santé
- P 23 ↗ Associations
- P 24 ↗ Le carnet
- P 25 ↗ Citoyenneté
- P 26 ↗ Communication
- P 27 ↗ Le compostage individuel
- P 28 ↗ Agenda

Mairie de Notre Dame d'Oé
1 place Louis de Marolles
37390 Notre Dame d'Oé
mairie@ndoe.fr

OÉ
LE MAG

Sites Internet de la ville :
www.ville-notre-dame-doe.fr
www.oesia.fr

Directeur de publication : Patrick Lefrançois
Photos : Service communication de la ville et Blog
Conception - Mise en Page - Édition :
Service communication de la ville

Le blog :
<https://notredamedoe37.blogspot.com>



OÉ
LE MAG

Toute l'info en continu

notredamedoe37.blogspot.com - ville-notre-dame-doe.fr - oesia.fr



1 livre remis aux élèves de CP



Prévention et sécurité : ALSH maternel



Mobilisation aux espaces verts



Inauguration du nouveau centre de tri



L'ESO Basket remet un chèque à la Ligue contre le cancer



Un des lauréats des Arts Oésiens

Retour en images

DANS LA VILLE



Mazières au printemps



Réaménagement du CD 29



Nouveau matériel au service voirie



Initiation à la teinture végétale à l'ALSH Primaire



CAP JEUNES à la patinoire



Cérémonie du 8 mai 1945



Prévention et sécurité à l'ALSH Maternel



Un nouveau tipi à l'ALSH primaire

Retour en images

DANS LA VILLE



Les belles rencontres de la salle Colette



Carnaval de l'APE



Le parcours du coeur 2024



Chasse aux oeufs à Mazières



Le parcours du coeur 2024



Visite du CMJ à l'Assemblée Nationale



Jean-Luc Beurrier
Adjoint au Maire
Travaux - Aménagement
de voirie

Tours Métropole Val de Loire poursuit le remplacement des réseaux des eaux usées et potables entre la rue de la Gâtine et la sortie de la Commune. Les travaux de voirie sont pris en charge par Exéo, TMVL et la Commune.

Le renouvellement des réseaux est un enjeu sécuritaire, sanitaire et environnemental. Des études sont en cours sur tout le linéaire de la rue de la Bretonnière, une seconde phase de travaux est programmée à l'automne 2024.



Radars pédagogiques

Deux radars pédagogiques mobiles viennent d'être installés, un en zone 50 km/h rue du Vieux Bourg et l'autre en zone 30 km/h rue de Coulevrou.

Ces radars intelligents détectent, indiquent et enregistrent en temps réel la vitesse, en couleur ambre si le conducteur respecte la limitation de vitesse et en rouge s'il est au-delà. Mobiles, ils pourront être redéployés vers d'autres axes de grande fréquentation.

Le relevé des données vitesse et sens de circulation sera exploité par la police municipale, il permettra d'établir des statistiques sur les modes d'utilisation, et de juger de l'opportunité de solliciter des contrôles de vitesse auprès de la gendarmerie.



Atelier municipal : poursuite de l'aménagement



Les espaces extérieurs des ateliers municipaux ont fait l'objet d'un réaménagement complet après l'implantation d'une cuve enterrée de récupération des eaux pluviales connectée à la station de lavage des engins et véhicules municipaux.

Chaque année, les services techniques collectent des tonnes de déchets issus de leurs chantiers mais aussi, en grande partie, récupérés sur la voie publique.

Ils sont ensuite entreposés à l'atelier municipal avant d'être évacués, ce qui induit une pollution visuelle qu'il convenait de traiter.

L'installation d'un espace dédié, permet aujourd'hui de les trier, stocker et de les évacuer pour une valorisation future.



TRAVAUX

Rue de la Saintrie

Les travaux de voirie en sortie de la rue de la Saintrie vers le CD 29 sont achevés. Ils ont été effectués en régie par les agents communaux. Ils s'inscrivaient dans la continuité de ceux réalisés par TMVL pour sécuriser le passage des collégiens qui empruntent chaque jour le transport scolaire, matin et soir.

Il était également nécessaire de reprendre le réseau d'eau pluviale et de poursuivre la réfection de cette entrée ouest de la commune.

Pour accéder à l'accès chantier de la tranche 2 des Charmilles, qui devrait commencer en fin d'année 2024, les engins emprunteront la rue de la Saintrie. La municipalité poursuivra ensuite la pose des trottoirs jusqu'à l'entrée de la résidence.



L'antenne relais 4G



Ce sujet a fait l'objet depuis 2019 de très nombreux échanges entre deux opérateurs de téléphonie mobile la Métropole et la municipalité, l'antenne Relais 4 G a récemment été implantée derrière le gymnase couvert Demongeot.

Il aura fallu quatre ans pour convaincre 2 opérateurs concurrents de coopérer afin de répondre aux évolutions techniques et aux besoins numériques des usagers qui les sollicitaient et qui exigeaient une couverture réseau optimale et maximale.

Un sujet sensible répondant à un déploiement national conforme à une charte métropolitaine et à l'exigence imposée localement en terme d'intégration du territoire. Rappelons qu'à l'origine, deux structures mono-tubes béton avaient été présentées aux élus qui les avaient refusées.



Le maire avait rappelé en réunion publique qu'il valait mieux jouer les médiateurs entre riverains et opérateurs plutôt que d'être les spectateurs impuissants d'implantation d'antennes sur des terrains privés par intérêts marchands, ce qui pourrait être contesté sur le domaine public ne pourrait l'être dans le domaine privé.

Rue de Champeigné



Les travaux de renforcement de la rue de Champeigné devraient commencer prochainement et vont courir sur une période de plusieurs semaines. Pendant les travaux, la rue de Champeigné sera interdite aux véhicules dans les deux sens. Un plan de déviation sera mis en place. Une communication plus détaillée sera diffusée avant le commencement du chantier.

La Borde : une démarche de qualité environnementale exemplaire



Les locataires ont pris possession depuis le mois d'avril des 25 logements locatifs de la Tranche 1 de l'éco-quartier « La Borde » construit par Val Touraine Habitat.

Une construction ambitieuse et exigeante conforme à la nouvelle réglementation environnementale RE2020 qui offre un cadre de vie agréable.

Un éco-quartier est un projet d'aménagement urbain visant à intégrer des objectifs de développement durable et réduire son empreinte écologique.

Des logements sont conçus pour consommer le moins d'énergie possible, ce qui permet aux locataires de faire des économies sur leur facture d'électricité et de chauffage.

Un éco-quartier, c'est aussi un ensemble de constructions qui s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale : architecture bioclimatique, végétalisation, liaisons douces, noues paysagères pour le traitement des eaux pluviales.

Chaque logement est pourvu d'un garage, d'un jardin, d'installations techniques correspondantes aux exigences du label : robinetterie économe, chauffe-eau thermodynamique, VMC hygroréglable.

En choisissant de vivre dans cet éco-quartier, les locataires peuvent se sentir fiers de participer à la transition écologique et de contribuer à un avenir plus durable.



La Friche Industrielle de la SNCF enfin achetée

Après un très long processus de négociations, Fret SNCF, propriétaire du foncier d'une superficie de 7994 m², et la municipalité ont réussi à trouver un accord pour une vente au prix de 70 000 € hors taxes. La municipalité a confié à l'Atelier d'Urbanisme de Tours Métropole Val de Loire la réalisation d'une étude d'urbanisation et de végétalisation de ce site en fonction des contraintes connues. Une fois le projet d'aménagement pré-défini, il sera présenté en fin d'année lors d'une réunion d'information publique.

Sur les espaces à renaturer, la phytoremédiation (plantes dépolluantes) pourra être envisagée comme une solution durable.

L'urbanisation devra s'intégrer dans l'environnement, mais dans une autre configuration que celle existante : aménagement de logements, de locaux à destination d'activités libérales, économiques ou médicales. Le dimensionnement du parking devra intégrer un espace de covoiturage et un abri vélo.

En attendant, l'Etablissement Public Foncier Local de la Métropole mandaté par la municipalité va se porter acquéreur du foncier et le stocker pour une durée maximale de trois ans, sans frais de portage.

Adresser et dénommer les voies de sa commune permet à de nombreux organismes remplissant des missions de service public de faciliter leurs missions : les enjeux sont multiples et vont améliorer votre vie quotidienne, en termes de sécurité (accès des secours et de la police), de qualité de services (livraison à domicile) et d'accès aux nouvelles technologies (déploiement de la fibre optique).

Que dit la loi 3 DS ?

Dans le cadre de la loi 3 DS (relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration), et de son application, les communes ont eu l'obligation de renseigner au 1er janvier 2024, la Base Adresse Nationale (BAN) en procédant à la géolocalisation et dénomination des voies et lieux-dits et à la numérotation des bâtiments.

Elle reconnaît pleinement la compétence des communes en matière d'adresse. Le conseil municipal est en charge des dénominations des voies et lieux-dits et de leur numérotation. La ville s'est donc mise en conformité, quelques ajustements étaient nécessaires dans des hameaux.

Cependant, pour être parfait, ce dispositif mériterait d'être également accompagné de l'affichage des **noms et numéros** de voie sur les boîtes aux lettres surtout lorsqu'il s'agit de Cidex (Courrier Individuel à Distribution Exceptionnelle) qui sont des boîtes individuelles et normalisées regroupées en batterie.

Cycle de l'adresse



OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES

LOI 3DS

- Compétence communale
- **Toutes les communes**
- Toutes les voies ouvertes à la circulation y compris les voies privées
- Délibérations & arrêtés
- Principe « Dites-le-nous 1 fois »



De nouveaux mobiliers urbains



La première génération de mobiliers urbains installés à Notre Dame d'Oé date de 1998. Six panneaux dits "sucettes publicitaires" avaient été installés à des endroits de passage soigneusement choisis. La gestion en avait été confiée à une société de publicité par affichage.

Avec le temps, les infiltrations d'eau ont empêché de poursuivre les affichages, les plans de ville ont progressivement disparu dans la buée.

En juin 2022, le Règlement de Publicité Locale Intercommunale (RPLI) voté par le conseil métropolitain impose aux 22 communes un nouveau dispositif de publicité. Un guide d'application très précis a été remis à chaque commune de TMVL (format, couleur, distance, etc...).

Concernant les enseignes et les pré-enseignes, le RPLI prévoit à l'échelle communale de définir une réglementation restrictive sur certains périmètres d'urbanisation.

La Ville de Notre Dame d'Oé a donc confié à Exteria Média :

- * le démontage des anciennes sucettes publicitaires,
- * la pose du nouveau mobilier (4 panneaux de 2m² double face, au lieu de 6, le besoin de plan de ville sur l'espace public se faisant moins ressentir avec les GPS intégrés sur les téléphones portables, et les élus souhaitent également s'engager dans une démarche plus vertueuse en terme de pollution visuelle).
- * la gestion du nouveau mobilier pour une durée d'exploitation de 9 ans

Une nouvelle convention d'occupation du domaine public vient d'être signée.

Nouveau visage rue de Suède : travaux à venir

Depuis deux ans, Tours Métropole a entrepris des grands travaux au nord de la ville pour augmenter la capacité de transit des eaux usées venant de Tours-Nord, Notre Dame d'Oé et de Parçay-Meslay.

Ces travaux vont se poursuivre avec la requalification de la rue de Suède qui va bientôt débiter entre les axes **Suède / Douets** et **Suède / Marcet**, ils vont impacter la circulation de très nombreuses familles oésiennes qui se rendent chaque jour en proximité au travail, au collège Montaigne, et au lycée Choiseul.

Un secteur qui connaît depuis plusieurs mois des travaux d'ampleur pour l'aménagement urbain de l'ancienne friche des abattoirs (Le Domaine de Suède), voit le début des travaux de la cuisine centrale de Tours sur l'ancien dépôt Kéolis, dont l'entrée en fonction est prévue en septembre 2025, et l'extension continue de ST Microelectronics.



Ce chantier doit durer 16 semaines à partir du début du mois de juillet, les lignes de bus seront interrompues entre le 8 juillet et le 23 août.

Les habitants et les commerçants de ce quartier ont pu bénéficier d'une longue période de consultation animée par Tours Métropole Val de Loire, la ville de Tours et l'ANVAL.

Pourquoi ces travaux ? Et pour quels aménagements ?

- Pour répondre aux problèmes de débordement de La Petite Gironde. En cas de fortes pluies, aujourd'hui, le ruisseau n'a pas les capacités d'absorber les eaux pluviales qui arrivent en grande quantité.

- Pour sécuriser cet axe accidentogène (plus de vingt accidents en 10 ans pour un bilan de 25 blessés dont 3 blessés graves), la limite sera abaissée à 30km/heure.

- Pour introduire une piste cyclable bi-directionnelle large de 3 mètres afin de promouvoir la mobilité douce et la création d'une voie piétonne.

- Pour renaturer le ruisseau de La Petite Gironde par un environnement plus harmonieux, le lit de La Petite Gironde va connaître un changement de gabarit et une meilleure gestion de la végétation des berges.



Ludovic Bourdin
Adjoint au Maire
Environnement
Développement durable

Chaque année, au mois de juin, Ludovic Bourdin, Adjoint au Maire en Charge du développement durable, accompagné de plusieurs élus, organise une sortie vélo de plusieurs dizaines de kilomètres. À travers la ville, jardins, balcons et potagers sont soigneusement observés depuis la rue. Ils prennent des notes, échangent, photographient et partagent leur ressenti avant d'arrêter une liste commune de lauréats.

Avec les sécheresses qui chaque année s'installent, les usages changent et des plantes plus rustiques et moins

exigeantes en arrosage font leur apparition. Une autre façon de fleurir en s'adaptant aux nouvelles conditions climatiques :

Les Lauréats :

- * Mme Badet - 10 rue de Provence
- * M et Mme Pacquetteau - 12 rue Rabelais
- * M et Mme Sigward - 21 impasse des Érables
- * Mme Suteau - 10 bis rue de la Mairie
- * M Jarassier - Jardins du Coulevrou - 11 rue H. Dunant



5 Éco gestes pour votre jardin



À l'heure du jardinage, que vous ayez un petit jardin, un balcon, un coin de verdure, voici quelques conseils pour pratiquer une activité de manière éco-responsable :

- 1 Arrosage :** utiliser l'eau de pluie récoltée grâce à des récupérateurs d'eau situés à l'extérieur (bassines ou bacs de récupération si vous êtes en pavillon). En été, arroser le soir afin que le jardin profite amplement de la fraîcheur et que l'eau ne s'évapore pas en un clin d'oeil.
- 2 Compost :** nourrissez la terre en fabriquant vous même votre compost à partir des déchets organiques de la maison : épluchures de fruits et légumes, déchets verts, restes alimentaires. Une fois l'humus formé, épandez dans votre potager et aux pieds de vos massifs pour nourrir le sol.
- 3 Espèces :** pour laisser une chance à la biodiversité ordinaire dans vos jardins, préférez les espèces locales aux plantes exotiques. Elles nécessitent moins d'entretien et contribuent à maintenir l'équilibre de l'écosystème.



4 Mauvaises herbes : contrairement aux idées reçues, se débarrasser des mauvaises herbes et des nuisibles n'est pas toujours une bonne idée. La nature fait bien les choses et certains sont très utiles pour réguler le jardin. N'hésitez pas à laisser votre espace vert évoluer de façon plus sauvage, sans vouloir tout contrôler.

5 Pesticides : évitez les produits chimiques ! Utilisez des insecticides biologiques comme du purin d'orties ou un mélange de savon noir et d'eau pour éliminer les nuisibles. Les recettes de grand-mère sont tout aussi efficaces : des substances rugueuses (sciure de bois, coquilles d'oeuf émiettées...) viennent à bout des limaces, de la cendre ou de l'eau de cuisson (de pâtes, riz ou pommes de terre) retirent la mousse. Certaines plantes sont aussi de très bons répulsifs. La menthe, le lavandin et le basilic éloignent les fourmis. Certains insectes peuvent également vous protéger comme les coccinelles qui se régaleront des pucerons ! De même, troquez les désherbants chimiques contre un couteau désherbeur et une binette.

Depuis le 1er juillet 2022, les produits phytosanitaires sont interdits dans les cimetières. Cette décision génère quelques contraintes qu'il faut souvent réexpliquer à l'arrivée galopante des mauvaises herbes. La seule solution efficace consiste en un arrachage manuel, impossible à mettre en œuvre sur l'ensemble du territoire communal.

La Ville qui a pris le virage du « zéro pesticide », elle s'est intéressée à l'entretien de son cimetière (l'ancien cimetière) en rappelant que chacun peut contribuer à l'embellissement de ces lieux de mémoire par quelques simples gestes : en plaçant les jardinières sur les monuments, en nettoyant les tombes avec des produits non dangereux pour les sols.



Après étude, le service des espaces verts de la Ville a procédé à la végétalisation d'une partie du cimetière. Une technique qui génère des bénéfices écologiques, économiques et esthétiques. Cette démarche s'inscrit dans le plan de gestion différenciée des espaces mis en place par Ludovic Bourdin Adjoint au Maire, en charge du Développement Durable.

Dans un premier temps, 500 m² des 800 m² retenus pour ce projet ont été engazonnés en dehors de l'allée principale et l'allée transversale.

Les plantes qui étaient installées dans les allées sont reposées sur les monuments funéraires, les petits rosiers, lierres seront arrachés afin de faciliter le futur passage de la tondeuse et débrousailleuse. Au printemps, les valériannes ont été érigées de grandes tiges fleuries d'un rose tendre et le tapis des coquelicots fleurissent les tombes. À l'automne de nouvelles allées seront engazonnées.

e-Truck électrique

La municipalité s'était engagée en début de mandat à convertir tous ses petits véhicules techniques thermiques en véhicules électriques, c'est aujourd'hui chose faite.

Les deux derniers véhicules thermiques vieillissants ont été remplacés par deux petits utilitaires électriques. La municipalité a fait l'acquisition de deux e-Truck compacts utilitaires et sans permis créés, fabriqués et assemblés en Auvergne.

Le premier permet de transporter les conteneurs isothermes en liaison chaude entre les deux restaurants scolaires. Le second est aménagé en fourgon atelier pour le service bâtiments. Dans les deux cas il s'agit de trajet dernier kilomètre.



Le Centre de Tri Interdépartemental des Déchets Ménagers Recyclables - Tri Val de Loir(e) installé sur la zone du Cassantin de Parçay-Meslay a été inauguré mi-avril devant plusieurs centaines d'invités, des représentants des collectivités locales, de la Région, de l'ADEME, des services de l'état et du Directeur Général de PAPREC. Un centre de tri qui depuis la mi-novembre 2023 a officiellement lancé son activité et qui tourne depuis le début de l'année à plein régime.

Sur un site de 5 hectares, à proximité de la sortie de l'autoroute, cet investissement de 48 millions d'euros répond aux besoins de tri et de valorisation des déchets ménagers recyclables (la poubelle jaune) des 950 000 habitants répartis sur les départements de l'Indre-et-Loire, du Loir-et-Cher et de la Sarthe représentant 53 000 tonnes/an de déchets traités (dont 17 000 tonnes de papier, 15 000 tonnes de cartons, 2 700 tonnes de plastique PET, 2 400 tonnes de métaux...).



La Société PAPREC, leader de la décarbonation de l'économie et acteur majeur du recyclage en Europe et des énergies vertes a été chargée par la Société Publique Locale (SPL) de la conception, de la construction d'une usine dernière génération et de l'exploitation pendant six ans de ce centre de tri.

Cette inauguration est l'aboutissement d'un long processus débuté en Indre-et-Loire, il y a 12 ans, porté par Jean-Luc Galliot, ancien-PDG de la SPL, Président de Touraine Propre de 2001 à 2020 et Vice Président de la Métropole en charge de la gestion des déchets de 2001-2020.

Pendant les discours qui se sont succédé il a été longuement salué et remercié pour avoir effectué tout un long travail préparatoire de ce projet innovant et exemplaire.

Un passage de relais en 2020 a permis au nouveau conseil d'administration d'achever les démarches administratives et à son directeur, Monsieur Vilair, de piloter et de suivre toutes les étapes de la construction du centre de tri.

Dans ses autres missions, Tri Val de Loire a créé un centre d'information au public grâce à deux parcours pédagogiques accessibles sur inscription aux particuliers, scolaires, entreprises ainsi qu'une veille technologique et économique dans le but d'optimiser les solutions de traitement et de valorisation des déchets triés.

Depuis mars 2023, Patrick Lefrançois, Maire de Notre Dame d'Oé, a été nommé par la Métropole pour la représenter au sein du conseil d'administration.



Construire et gérer des équipements, soutenir et accompagner les grands événements, également favoriser la pratique du sport et assurer son accès à tous... La politique sportive menée par Tours Métropole Val de Loire s'adresse aux communes, aux clubs et aux habitants en participant directement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire.

La Métropole est ainsi propriétaire de nombreux équipements sportifs et culturels dans les communes. Elle a souhaité les rendre plus visibles en implantant devant chacun de ces équipements un totem, symbole d'une identité visuelle forte.

Sur la commune de Notre Dame d'Oé, deux équipements métropolitains ont donc bénéficié de cette identification : le gymnase couvert Isabelle Demongeot ainsi que le gymnase Sébastien Barc.

Isabelle Demongeot, est une joueuse de tennis française, professionnelle entre 1983 et 1996 et ancienne numéro 2 du tennis français.

Sébastien Barc, est un athlète handisport français, septuple médaillé paralympique en athlétisme.



Mobilité : service Pony

Le Syndicat des Mobilités de Touraine a choisi la société Pony pour lancer une nouvelle offre de location de vélos en libre-service. Ce nouveau service arrivera à l'automne.

À Notre Dame d'Oé, les vélos seront stationnés sur des emplacements dédiés, grâce à des marquages au sol spécifiques : place Senghor, à Oésia (2 emplacements), au pôle petite enfance et enfin à l'abri vélo de la gare.

Pour en profiter, il faudra télécharger l'application Pony et s'identifier.

Pour plus d'infos : <https://smt-touraine.fr/les-actus/detail/lancement-dun-nouveau-service-de-velos-en-libre-service>



SÉCURITÉ



Tranquillité vacances

Le dispositif Opération Tranquillité Vacances est un service de sécurisation mis en œuvre par la Gendarmerie nationale et la police communale au bénéfice de ceux qui s'absentent pour une certaine durée.

Les vacanciers s'assurent ainsi de la surveillance de leur domicile, à travers des patrouilles organisées par les forces de l'ordre. Ces patrouilles sont effectuées de jour comme de nuit, en semaine et le week-end.

Vous partez bientôt en vacances : pour bénéficier du dispositif OTV, il faut en faire la demande plusieurs jours avant la période d'absence (prévoir 2 jours au minimum).

Accéder à la démarche en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

La compétence économique est métropolitaine mais l'information est aussi une priorité municipale à chaque installation d'une nouvelle enseigne.

Turbo Fonte, fabricant spécialisé en cheminée et poêle, vient de prendre possession de 200m² au 76 avenue Gustave Eiffel.



Chez Louissette

"L'instant Gourmand", est un traiteur installé depuis déjà 2 ans sur la commune de Notre Dame d'Oé pour un concept mixte qualitatif salé/sucré et la sous-traitance de desserts pour des restaurants réputés.

À 28 ans seulement, le patron, Rémi Bessonier, en apprentissage dès 14 ans, passé par le lycée hôtelier de Blois, affiche déjà un beau parcours professionnel, complété d'une très belle troisième place au championnat de France des desserts.

Avec son épouse Chloé, ils ont ouvert le 16 décembre dernier un nouveau restaurant à Notre Dame d'Oé : « Chez Louissette », au 1er étage de Skybowl, un chef expérimenté sera aux commandes de la cuisine.



L'Antrepotes

C'est au 4 rue René Cassin à côté du chocolatier Fèves que ce nouvel établissement vient d'ouvrir ses portes. Restaurant traditionnel, Bar à Tapas et Afterwork, c'est en famille, dans un concept accueillant, une ambiance cosy que vous serez reçus pour partager les plats faits maisons avec des produits d'exception.

Le concept est aussi original puisque le restaurant propose un service au comptoir entre plusieurs choix de plats. Un paiement avant l'installation en salle, et libre à chacun ensuite, le midi, en semaine, de gérer son temps pour déjeuner.



Guillaume Brunet

Responsable du restaurant scolaire



Diplômé en cuisine, hôtellerie et service, également sommelier, Guillaume Brunet a travaillé plus de 15 ans dans la restauration haut de gamme en France et à l'étranger. En 2011, il a ouvert un établissement en Dordogne à dominante végétarienne. Depuis 7 ans il est formateur sur différents thèmes de la restauration et du management. Depuis le 3 décembre, il met ses compétences au service de l'éveil culinaire des jeunes Oésiens, en occupant les fonctions de responsable du restaurant scolaire.



Cédric DELETANG
Adjoint Technique



Maryam RAAI
ALBAHAA
Adjoint
Technique



Mathieu Bérenger occupe les fonctions de responsable des finances depuis le 15 avril 2024. Cet ancien Oésien est diplômé en comptabilité et gestion dispose d'un Master en administration et gestion des entreprises.

Il a occupé différents postes, notamment en contrôle de gestion.



Succédant à Fabienne Delafond, **Marida d'Angelo** occupe les fonctions d'agent d'accueil et gestionnaire du CCAS depuis le 1er avril 2024. Titulaire d'une maîtrise d'italien, elle a occupé plusieurs postes en qualité d'assistante commerciale, avant d'orienter sa carrière professionnelle dans le secteur administratif au sein des caisses de retraites de la CNAV et de la CARSAT.



Après de nombreuses années à l'accueil de la mairie et au CCAS,

Fabienne Delafond occupe le poste d'agent comptable et gestionnaire des payes depuis le 1er avril, succédant à Marie-Christine Sevault.

Au revoir : Marie et Mireille

Mireille Chalumeau et Marie-Christine Sevault ont fait valoir leurs droits à la retraite cet été. Leurs parcours professionnels ont été soulignés au cours de la réunion du personnel en mars dernier par la remise de la médaille de la Ville.

Recrutée en 1998, Mireille Chalumeau a contribué activement au développement du secteur petite enfance oésien, de la gestion de la halte-garderie, à la coordination du pôle petite enfance.

Marie Sevault, arrivée la même année, a marqué le secteur culturel comme gestionnaire de la bibliothèque municipale et de la billetterie d'Oésia, puis a évolué au service finances, comme agent comptable et gestionnaire des payes.

L'engagement, la rigueur et la vivacité sont des qualités qu'elles partageaient. Ce qui est certain, c'est que « même si elles ont fait leurs bagages pour rejoindre leurs amis, elles ont des souvenirs en tête, le cœur qui pétillait, et ne pourront pas oublier, ce petit bout de terre oésien. »



Le service d'accueil de la Mairie est ouvert :
Du lundi au mercredi et le vendredi de 8h30 à 12h30 / 13h30 à 17h30
Le jeudi de 8h30 à 12h30 -- Un samedi matin sur deux de 9h00 à 12h00
accueil@ndoe.fr

Pour cette 23^{ème} édition des Arts Oésiens qui s'est déroulée le 30 mars à Oésia, près de 600 personnes sont venues à la rencontre des exposants pour y découvrir leurs multiples talents. Les organisateurs qui avaient soigneusement préparé cette nouvelle édition affichaient une grande satisfaction.

La ville s'est portée acquéreur des 3 œuvres lauréates de chaque catégorie, qui rejoindront le patrimoine communal. "Les Moulins" était le thème imposé, cette année.

Peinture :
N°1 Frans MARTINOT

Artisanat :
N°1 Dominique COUSIN (mosaïque)

Photographie :
N°1 Sylvie RENAULT



La carte postale avec la Cie dbk

Pendant plusieurs semaines, dans le cadre de la saison culturelle sur le thème des voyages, nous avons eu le plaisir d'accueillir la compagnie dbk avec son jeu-spectacle Facteurs Chance.

Durant un mois, la compagnie dbk (la Compagnie qui avait déjà animé « Les Visites déjantées d'Oésia ») a proposé à des habitants de Notre Dame d'Oé (et quelques uns de Chanceaux sur Choisille) un voyage imaginaire en camping-car.

Ils étaient invités à raconter ce voyage à un voisin (choisi au hasard) à l'aide de cartes postales et l'orchestration de la compagnie. Arrivés à la fin de l'aventure, l'ensemble des participants ont été invités à Oésia afin de se rencontrer et d'échanger sur l'expérience vécue par chacun.

Le projet qui a donné lieu à un reportage de France 3 est à retrouver sur YouTube.

Ce jeu-spectacle joué pour la première fois dans l'agglomération tourangelle a séduit le public enthousiasmé par son originalité.





Odile Macé
Adjointe au Maire
Enfance Jeunesse - Sports

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 31 août pour la 4ème édition de fête de l'été de 14h à 18h sur l'espace de la Perrée. Au programme, les jeunes pourront profiter de différentes activités préparées et organisées par un groupe de bénévoles.

Cette manifestation organisée par Cap Jeunes vise à offrir aux adolescents et aux familles de notre commune un espace de divertissement et de socialisation, favorisant ainsi leur

Des activités seront également proposées pour chaque membre de la famille. Une fête qui annonce la fin des vacances et qui permet de se retrouver avant la rentrée. Nous attendons une participation de l'ensemble des familles pour rassembler les jeunes pour une journée inoubliable.

Nous espérons que cette fête de l'été sera un grand succès et permettra aux adolescents de créer des souvenirs mémorables. Restez à l'affût des prochaines actualités concernant cet événement.



Projet de rentrée



L'autobus scolaire pédestre, ou « pédibus », est un accompagnement à pied des enfants vers l'école par un accompagnateur.

Chaque famille réalise entre 8 et 20 trajets par semaine entre son domicile et l'école pour accompagner les enfants. Partager cette tâche, en regroupant les enfants sous la direction d'un ou deux accompagnateurs, libère du temps pour les parents. La sécurité des enfants reste assurée sur le chemin de l'école grâce à la présence des accompagnateurs.

D'autre part, le pédibus permet aux enfants de prendre conscience des dangers de la route, d'apprendre les règles de la circulation et à se déplacer seuls. Il permet également de lutter contre un mode de vie de plus en plus sédentaire, source de problème de santé.

Enfin, pour la préservation de l'environnement, la marche à pied, en tant qu'alternative à l'usage individuel de l'automobile, contribue à la réduction des émissions de gaz polluants.

C'est pourquoi, un pédibus sera organisé le matin à compter de la rentrée scolaire 2024, à titre expérimental, entre l'école maternelle Henri Dès et l'école élémentaire Dolto.

Les enfants d'âge élémentaire seront accueillis à l'école maternelle quelques minutes avant le départ du pédibus puis seront accompagnés par 2 adultes à l'école élémentaire.

Les modalités et les inscriptions seront diffusées aux familles dans le courant du mois de juin 2024.



Atelier Nathalie Vilo

Dans le cadre des échanges avec les artistes exposants, les enfants du centre de loisirs « À l'abord'âge » ont eu la chance de pouvoir bénéficier, le 13 mars, de l'intervention de deux artistes qui exposaient le même mois salle Colette.

Afin de réaliser un marque page, ils ont commencé par peindre des motifs floraux sur une bande de papier Canson, avant de le perforer en utilisant une technique de broderie.

Un grand merci aux deux intervenantes qui ont consacré deux heures à cet atelier qui a enthousiasmé les enfants. Elles ont été particulièrement attentives et pédagogues afin d'éveiller la curiosité artistique des enfants.

Chaque enfant a pu emporter son marque page à la fin de l'atelier.

CMJ : visite de l'Assemblée Nationale

Le Député Renaissance de la circonscription, Daniel Labaronne avait été sollicité par les élus pour accueillir à l'Assemblée Nationale, les jeunes conseillers municipaux du CMJ dans leur parcours citoyen.

Les jeunes des CMJ des villes d'Amboise et de Notre Dame d'Oé ont fait le déplacement ensemble en car vers Paris, pour cette visite attendue (le nombre de visites étant limité par député) un lieu hautement sécurisé en la présence de la Garde Républicaine.

Partis tôt le matin, les jeunes élus ne s'attendaient pas à être accueillis par une guide qui a pris le temps pendant plus de deux heures de leur faire découvrir le fonctionnement et l'histoire de cette belle institution, de la salle des Pas Perdus à l'Hémicycle.

Le mercredi, c'est aussi, en début d'après-midi, le jour habituellement consacré aux questions du gouvernement retransmis en direct à la télévision. Les enfants ont pu assister à l'entrée en séance de la Présidente de l'Assemblée Nationale selon les usages de la tradition, entourée des gardes républicains qui rendent les honneurs à l'entrée de la séance. Une mission de protection qui participe à la symbolique de la démocratie française.

Nous avons pu, grâce à l'intervention du député nous installer dans les loges, un court moment, pour assister au débat parlementaire (à ce moment précis, un député de la France Insoumise interpellait le premier Ministre).





La mobilisation des élèves, des parents et des élus pour dire NON à la fermeture de la 11ème classe.

Fin décembre 2023, la municipalité reçoit une demande d'échange de la part de l'Inspectrice de l'Education Nationale concernant la carte scolaire de la prochaine rentrée 2024 - 2025.

Suite aux premières conclusions des ateliers, portées par l'éducation nationale, la collectivité a été informée que l'école élémentaire Françoise Dolto de Notre Dame d'Oé faisait l'objet d'une étude de fermeture de classe motivée par la baisse des effectifs depuis 2 ans.

La situation départementale mettait en avant la baisse de 441 élèves, et que la cartographie des écoles de 1er degré confirmait l'éligibilité de la suppression de la 11ème classe. Cependant, les élus ont demandé de porter un autre regard sur cette situation et de sortir de l'objectif statistique et comptable.

Le 23 janvier, Monsieur Patrick Lefrançois, Maire, Madame Macé, première adjointe en charge de l'éducation, et Madame Verryser, Directrice des Services ont été reçus par la Cheffe de Cabinet du DASEN, du Directeur adjoint, de l'IEN, pendant une heure d'entretien pour développer un argumentaire qui justifiait de maintenir la 11ème classe.

À l'issue de cet échange, le Maire adressait au DASEN un courrier demandant de ne pas envisager la fermeture de la 11ème classe en reprenant les éléments ci-dessous :

- Le recensement de notre commune en cours
- L'arrivée de nombreuses familles avec la progression des constructions
- Une action municipale forte en matière de vie scolaire
- Un équipement informatique récent déployé dans les 11 classes à la demande des enseignants
- Une rénovation complète du site Dolto avec le soutien du DASEN
- La signature d'un nouveau PEDT et d'un plan mercredi
- La signature d'une nouvelle convention avec la CAF
- Une offre de garde diversifiée pour les familles
- Les moyens de fonctionnement importants mis en œuvre par la collectivité
- Les engagements éducatifs et la nécessité de ne pas surcharger les classes pour les enfants et les enseignants

Le vendredi 2 février les parents d'élèves et les élus se sont regroupés à la sortie de l'école pour contester cette éventuelle fermeture. Les parents d'élèves ayant lancé en parallèle une pétition en ligne qui a connu un franc succès.

Le jeudi 8 février, la Nouvelle République a publié la liste des écoles impactées par une fermeture de classe, la ville de Notre Dame d'Oé ne semblait pas être concernée. Monsieur le DASEN a confirmé par écrit à la Municipalité le maintien de la 11ème classe pour la prochaine rentrée scolaire 2024-2025.

La détermination de l'ensemble des acteurs de la vie scolaire a porté ses fruits. Les conditions d'apprentissage pour nos élèves oésiens et de travail pour l'équipe pédagogique sont maintenues pour la rentrée 2024-2025.

Notre avenir entre leurs mains

Chaque année la collectivité concentre d'importants moyens pour la vie scolaire et périscolaire indissociables au bien être des enfants. Elle rappelle souvent le caractère prioritaire de son engagement dans ce domaine.

De la sécurité aux abords des écoles, au repas équilibré pour tous, de l'accompagnement pédagogique après la classe aux écoles rénovées et numériques, aux conventionnements multiples avec des partenaires institutionnels, la municipalité mobilise d'importants moyens et de nombreux acteurs. Les orientations politiques proposées indiquent les priorités à court et moyen terme pour œuvrer utilement à la réussite éducative de tous. Elle veille à l'articulation de tous les temps de l'enfant.

ENFANCE-JEUNESSE

Recherche animateurs pour le centre de loisirs

Rejoignez notre équipe dynamique en tant qu'animateur pour les services enfance jeunesse de notre collectivité ! Nos besoins sont multiples sur toute l'année.

Vous avez une passion pour travailler avec les enfants et les jeunes, stimuler leur créativité et contribuer à leur développement ?

Nous recherchons des personnes motivées, inspirantes pour rejoindre notre équipe.

En tant qu'animateur, vous aurez l'opportunité de mettre en pratique vos compétences en animation et de participer à des projets enrichissants

Pour postuler : emploi@ndoe.fr



Coup de pouce au BAFA

Tous les ans, la commune recherche des animateurs diplômés BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) pour l'encadrement de ses accueils de loisirs municipaux (pendant les vacances ou le périscolaire).

Pour favoriser la formation de jeunes Oésiens, la ville de Notre Dame d'Oé a organisé, en partenariat avec les Francas d'Indre-et-Loire un premier stage de formation générale BAFA du 2 au 9 mars 2024, salle Bernard Blier.

Cette collaboration a permis à nos jeunes Oésiens d'obtenir un tarif préférentiel pour cette formation diplômante. Un dispositif accompagné par des moyens importants (locaux, repas, agents municipaux).

La municipalité espère avoir enclenché une dynamique locale pour répondre à ses besoins de recrutements et ainsi obtenir un réservoir de candidatures en nombre suffisant pour les prochains recrutements.

Un peu d'argent de poche

Le dispositif « argent de poche » donne la possibilité aux jeunes mineurs âgés de 16 à moins de 18 ans d'effectuer des petits chantiers de proximité participant à l'amélioration de leur cadre de vie. Ces chantiers ont lieu pendant les vacances scolaires. En contrepartie de leur investissement, les participants perçoivent une gratification de 5€/heure dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la mairie : espaces verts, services techniques, restauration, entretien pour accomplir des missions diverses. Les jeunes sont accompagnés d'un tuteur, un employé communal qui les encadre pendant tout le temps de leur activité.

Quelles sont les conditions ?

* avoir entre 16 et moins de 18 ans

* indemnité forfaitaire de 5€ par heure dans la limite d'un travail réalisé par demi-journée

* habiter Notre Dame d'Oé

Comment s'inscrire ?

Un dossier d'inscription à retirer en Mairie ou à Cap Jeunes et à **20** retourner avant le 15 juin.

 Pour les
16-18 ans
Oésiens
Pendant les vacances



La municipalité te propose d'effectuer des petits chantiers en contrepartie d'une gratification.

DISPOSITIF ARGENT DE POCHE



1/2
journée



5 €
de l'heure

 Tu
souhaites
t'inscrire ?

Le dossier d'inscription est disponible à la mairie : 1 Place Louis de Marolles Service Accueil ou CAP JEUNES.



Le don et la greffe d'organes sont intimement liés ! Malheureusement et encore aujourd'hui, le taux de refus de don d'organes reste préoccupant (33%).

L'association France ADOT 37 oeuvre auprès de tous les publics pour informer et sensibiliser sur la cause du don d'organes de tissus et de moelle osseuse.



COORDONNÉES FRANCE ADOT 37

CHRU Bretonneau
2 boulevard Tonnellé
37044 TOURS CEDEX

Mme Claire ALARDIN Présidente
Tél. 06 87 42 28 59 - Courriel :
france.adot37@gmail.com

Permanences hebdomadaires :
le jeudi, hors vacances scolaires,
de 9h30 à 16h.
tél. 02 47 47 88 96

Le cabinet médical

Très prochainement, le cabinet médical dont l'extension vient de s'achever regroupera 5 infirmières, 2 orthophonistes et 3 médecins, un 4ème médecin est attendu pour le début de l'année 2025.

L'exercice de la médecine a changé, ce n'est plus un exercice solitaire, la tendance incite les praticiens à se regrouper. Elle permet, à la fois d'avoir un regard croisé, et de gagner en rapidité et en efficacité.

Par ailleurs, les infirmières dans un cursus de formation complémentaire en pratique avancée (IPA) voient leurs missions élargies, de quoi soulager les médecins sur certains actes médicaux. Ce regroupement a du sens.



Sans en porter le nom, la place Senghor regroupe « un pôle de santé » important, complété par la proximité de la pharmacie et du cabinet des 2 kinésithérapeutes.

À l'heure de la désertification médicale, quand d'autres collectivités peinent à attirer des soignants, cette centralisation en centre bourg renforce une offre de soins diversifiée qui est un atout et le garant d'une pérennité. Face au vieillissement de la population et au maintien à domicile, la municipalité oésienne porte une attention particulière à la politique de santé publique de premiers soins.



Chaque année, un plan vigilance canicule est activé du 1^{er} juin au 15 septembre. Il a pour objectif de prévenir et réduire les conséquences sanitaire d'une éventuelle canicule.

Dans ce cadre, les personnes seul-es, isolé-es, fragiles, âgé-es ou en situation de handicap ou de dépendance, peuvent demander à être inscrites sur le registre tenu par le service action sociale de la Mairie. L'inscription sur ce registre est volontaire et facultative.

Vous bénéficierez en cas d'alerte canicule, d'un accompagnement personnalisé et de la mobilisation d'acteurs bénévoles locaux.

Renseignements et inscription : **Action Sociale : 02 47 41 30 08**

Le recensement 2024

Marie-France Vernet, conseillère municipale a accepté le pilotage de la mission du recensement de la population oésienne effectué tous les 5 ans et qui s'est déroulé en ce début d'année sur une période de 5 semaines.

Elle était assistée dans cet exercice par Christiane Bruère et Bernard Freulon. Pendant 5 semaines, ils ont accompagné les 9 recenseurs qui sont allés à la rencontre des 2075 foyers que compte la commune. Lors du débrief de clôture, les élus ont salué leur engagement, lors forte présence sur le terrain, et les résultats obtenus.

Le recensement de la population est un acte civique, obligatoire qui concerne tout le monde et qui profite à tous. C'est grâce aux données collectées lors du recensement de la population que les petits et grands projets qui nous concernent peuvent être pensés et réalisés.



Le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement...

L'objectif 100 % a été atteint et nous disposons aujourd'hui de premiers éléments d'appréciation :

- **98 % des foyers ont été recensés**, et les raisons des 2 % restants non recensés sont identifiées (absence temporaire, logements vacants..)
- **80 % des foyers ont répondu en ligne sur Internet**



Si au 1er janvier 2024 la commune enregistre avant recensement 4 275 habitants, l'Insee a confirmé lors d'un rendez-vous de clôture que la population oésienne sous réserve d'un certain nombre de vérifications devrait être de 4 668 habitants après recensement.

L'association Lire et Agir a organisé sa toute dernière assemblée générale début février, après avoir décidé lors d'une AG extraordinaire de sa dissolution après plusieurs décennies d'existence.

Intervenant sur les communes de Notre Dame d'Oé, Parçay-Meslay, Monnaie et Chanceaux sur Choisille, l'association a combattu l'illettrisme et a accompagné de très nombreux apprenants vers un projet défini par eux-mêmes.

De l'accompagnement des personnes à l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, en passant par l'apprentissage des nouvelles technologies, 250 apprenants ont pu bénéficier du soutien d'une cinquantaine de formateurs bénévoles. Ces derniers leur ont toujours proposé des solutions adaptées et individualisées par rapport aux savoirs fondamentaux.



Avec le temps, il s'avère que les évolutions technologiques ont bouleversé les conditions d'accompagnement. Internet, l'intelligence artificielle, les réseaux sociaux ont modifié en profondeur les demandes des apprenants vis-à-vis des méthodes et des formats classiques d'apprentissage. L'effet conjugué de la baisse importante du nombre d'apprenants avec l'essoufflement d'un petit collectif de bénévoles présents depuis plus de trente ans ne permet plus à l'association de poursuivre ses missions.

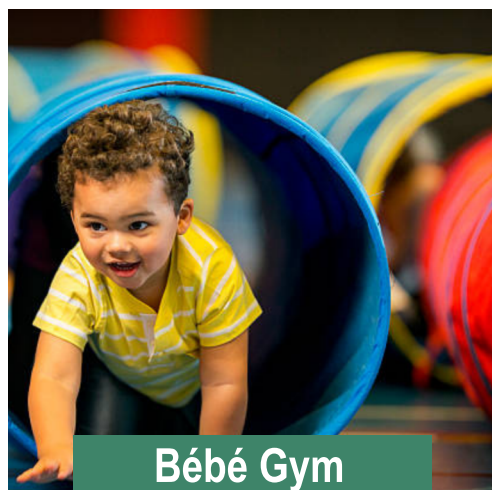
Dans cette séance empreinte d'émotions, le Maire a regretté cette dissolution et a tenu à rendre hommage à tous ces bénévoles qui se sont succédé et qui partageaient la volonté commune de faire tomber des barrières pour construire un parcours de réussite de chacun. Il a remercié tous ces passionnés soucieux de l'intérêt général qui ont défendu la diversité et l'égalité des chances qui ont permis à chacun des apprenants d'avancer sur le chemin de la connaissance.

Plusieurs présidentes se sont succédé : 1989 - 1996, Sylviane Chaplin ; 1997 - 2001, Marie-France Vernet ; 2002 – 2008, Nicole Marchais ; 2009 – 2014, Munia Ewanjé Epée Boggio ; 2015 – 2024, mise en place d'un conseil collégial pour gérer l'association.



ESO : Bébé Gym

Parmi son large éventail d'activités sportives, l'ESO Gymnastique propose l'activité Gym Bébé dès 9 mois jusqu'à 3 ans.



Bébé Gym

La Gym Bébé, c'est quoi ?

L'enfant, accompagné d'un adulte vit une séance essentiellement tournée vers le jeu. On s'amuse par le mouvement car l'enfant a besoin de bouger, de découvrir par le jeu. Le parent ou l'assistante maternelle accompagne l'enfant dans des parcours de motricité, comptines, jeux de doigts, des activités d'orientation, etc...

Grâce à un matériel adapté (plots, structures en mousse, tunnels...), il va développer la coordination de ses membres et son équilibre.

Pour les bébés n'ayant pas l'habitude de côtoyer d'autres enfants, la Bébé Gym est une première étape vers la sociabilisation.

Enfin, ces séances sont aussi l'occasion de jolis moments de complicité avec l'enfant.

Les cours ont lieu le lundi matin au gymnase Barc de 9 h à 10 h ou de 10 h à 11 h.



<i>Félix</i>	<i>André</i>	<i>Mansour Gabala</i>	<i>Maé</i>	<i>Cintas</i>
<i>Leywen</i>	<i>Ballon Cintas</i>	<i>Gabin Roux</i>	<i>Ferdaws</i>	<i>Blilik</i>
<i>Noah</i>	<i>Lecoq</i>	<i>Ylonna Ferrandez</i>	<i>Anton</i>	<i>Angot</i>
<i>Mia</i>	<i>Thomasson</i>	<i>Timéo Fiot</i>	<i>Sofia</i>	<i>Ouali</i>
<i>Ambre</i>	<i>Ribardière</i>	<i>Candice Noblet</i>	<i>Marie</i>	<i>Rigoux</i>
<i>Layana</i>	<i>Daragen</i>	<i>Tynéo Berthet</i>	<i>Albane</i>	<i>Verdon</i>
<i>Isaël</i>	<i>Aomran</i>	<i>Marius Gasnier</i>		



Décès

<i>Mme Marcelle Neny</i>	<i>Mme Ginette Garanger veuve Hardouin</i>
<i>Mme Claudine Lheureux épouse Cruchet</i>	<i>Mme Madeleine Benciton</i>
<i>Mme Yolande Prieur veuve Boué</i>	<i>Mme Monique Cornu veuve Younes</i>
<i>Mme Odette Noyau veuve Hamet</i>	<i>Mme Jacqueline Denis veuve Stadler</i>
<i>Mme Annic Goldberg veuve Desoutter</i>	<i>Mme Sylviane Bruant</i>
<i>Mme Geneviève Toub Blanc veuve Marchais</i>	<i>Mme Yvonne Gauthier veuve Emangeard</i>
<i>Mariotte</i>	<i>Mme Eliane Bordas</i>
<i>M. Jean Verdera</i>	<i>M. Robert Bonnet</i>
<i>M. Mohamad Hafez</i>	<i>M. Michel Plotu</i>
<i>M. Guy Laurent</i>	<i>M. Virgilio Cabrita-Duarte</i>
<i>M. Pierre Hermant</i>	<i>M. Jacky Thion</i>
<i>M. Jean Imbert</i>	<i>M. Daniel Armenoult</i>
<i>M. André Bonnet</i>	<i>M. Gosnet Roger</i>
<i>M. Bernard Guinier</i>	<i>M. Bernard Cornuet</i>

Geoffrey Grima et Eloïse Calonne
Anthony Bessa Da Silva et Amandine Dupont
Maxime Binet et Meghann Poujet
Cédric Giovanetti et Céline Peltier
Jonas Kursheidt et Estelle Tintenier
Luc Pourmarin et Sandrine Louis-Gabriel-Aimé
Nicolas Bonnin et Stéphanie Lambert
Sean Moroy et Clara Hirshauer
Florent Coutable et Océane Motard
Christophe Cardon et Patricia Jiquel



Mariages



Cyril Camus
Adjoint au Maire
Ressources humaines
Citoyenneté - Emploi

Il a également rappelé aux jeunes leurs droits et leurs devoirs de citoyen. Ils ont été invités à participer à la tenue des bureaux de vote des élections européennes en tant qu'assesseurs.



Une dizaine de jeunes Oésiennes et Oésiens qui ont atteint l'âge de la majorité cette année se sont vu remettre en présence de leurs parents, le livret du jeune citoyen et un fac-similé de leur carte d'électeur pour un premier pas dans leur nouvelle vie de jeune citoyen. Cyril Camus adjoint au Maire en charge de la Citoyenneté a présenté un document détaillé sur la citoyenneté et l'histoire du droit de vote.

Les élections européennes

Les électeurs français sont appelés aux urnes le dimanche 9 juin 2024 pour élire les représentants français au Parlement européen. Avec 38 listes en course, chacune composée de 81 noms de candidats, les électeurs auront le choix.

Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour pour 5 ans. Les 27 pays membres comptent 720 eurodéputés qui composeront le parlement européens, dont 81 pour la France qui compte une circonscription nationale : chaque parti politique présente une liste de candidats pour l'ensemble du territoire national.

Les partis ayant obtenu plus de 5% des suffrages bénéficieront d'un nombre de sièges proportionnel à leur nombre de voix. Les sièges seront attribués aux candidats d'après l'ordre de présentation sur chaque liste.

Pourquoi je vote ?

Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. On compte aujourd'hui 705 représentants européens, parfois appelés « eurodéputés ». Ils seront 720 lors du prochain mandat 2024-2029. Les représentants au Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques.

Le rôle des représentants au Parlement européen est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen.

Les 3 bureaux de vote de la ville sont installés à Oésia. Vous devrez vous munir d'une pièce d'identité en cours de validité et de votre carte d'électeur.

Les bureaux de vote seront ouverts de 8h00 à 18h00.

Vous ne pouvez pas vous déplacer, ou vous serez absent le jour de l'élection ? Vous pouvez donner procuration en ligne à un autre électeur. Renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604>

La technologie évoluant, le conseil municipal a décidé de moderniser ses outils de communication en 2024. Site internet et blog vont changer de look. Cette prestation a été confiée à une start-up spécialisée expert reconnue dans la création et le refonte d'outils internet pour les collectivités locales et pour accompagner la ville à mener sa transformation numérique.

Un comité de pilotage composé de conseillers municipaux est chargé de construire les briques d'un cahier des charges innovant pour moderniser le design, pour le rendre plus performant, ou encore pour y ajouter de nouvelles fonctionnalités à ce futur site Internet.



La création d'un nouvel outil permettra d'avoir une application plus performante mais surtout d'être en parfaite adéquation aux besoins actuels des administrés. Le nouveau site devra être à la fois intuitif, informatif et esthétiquement captivant. En facilitant l'accès aux services municipaux et en promouvant les initiatives locales, le site renforcera le lien entre la mairie et ses citoyens, une application spécifique sera aussi développée.

La phase audit est aujourd'hui réalisée. Le site actuel de la ville devrait être mis en veille au début du mois de juin, l'historique du blog sera conservé, le livrable est attendu au plus tard début octobre.

Manifestations municipales



Michel Bayens
Conseiller Municipal
Délégué Fêtes et Cérémonies
ERP - Gendarmerie

En qualité de conseiller municipal délégué, Michel Bayens s'est vu confié la délégation des festivités et des cérémonies officielles. À ce titre, il est amené à participer à l'organisation de plusieurs manifestations, comme les commémorations au monument aux morts : 19 mars, 8 mai, 11 novembre... L'année est ponctuée de rendez-vous officiels pour lesquels la commune est tenue d'honorer la mémoire de nos disparus.

Mais d'autres rendez-vous rythment le calendrier officiel de la collectivité : la cérémonie des vœux du Maire à la population, la réunion des agents municipaux, l'accueil des nouveaux arrivants, ou, plus récemment « le trophée des Assos », les vernissages de la salle Colette, les réunions publiques, l'accueil des représentants de notre ville jumelée, etc.

Toutes ces manifestations, ces cérémonies, induisent une préparation auxquels de nombreux services municipaux participent. Avant de partager « le verre de l'amitié », un travail de fourmis est nécessaire : préparation de la communication (invitations, affiches...), gestion des invitations, commandes des fournitures nécessaires (nappage, produits alimentaires...), installation matérielle.

Michel Bayens est aussi vice-président du syndicat de la gendarmerie, correspondant défense, et est en charge du suivi des ERP (Etablissement recevant du public). Une délégation élargie qui nécessite une grande disponibilité.



Pendant la période d'été, les horaires d'ouverture du bureau de Poste de Notre Dame d'Oé sont modifiés ainsi :

Du lundi au vendredi de : 8h30 à 11h00

Le samedi : de 9h30 à 12h00

Les services postaux resteront accessibles au bureau de Poste de La Membrolle sur Choisille.

Le bureau Oésien reprendra ses horaires habituel à compter du 2 septembre.

Les services restent aussi accessibles en ligne : www.la poste.fr

La Poste : horaires d'été

Questionnaire sur le compostage individuel et collectif

Depuis le 1er janvier 2024, conformément au droit européen et à la loi anti-gaspillage de 2020, le tri des biodéchets est généralisé et concerne tous les professionnels et les particuliers. Ainsi tous les déchets biodégradables doivent être sortis des poubelles avant traitement. L'objectif de ce questionnaire est d'évaluer les besoins pour pouvoir aider au déploiement des composteurs particuliers et de mettre en place des composteurs collectifs.

Merci de répondre à ce questionnaire et de le déposer dans la boîte aux lettres de la Mairie ou de le retourner via l'adresse mail avant fin juin : mairie@ndoe.fr avec comme objet « compostage ».

Si vous résidez en habitat collectif :

Souhaitez-vous avoir accès à un composteur partagé? Oui Non

Souhaitez-vous avoir une formation sur le compostage? Oui Non

Si vous résidez en habitat particulier :

Pratiquez-vous déjà le compostage de vos déchets de cuisine et/ou jardin ? Oui Non

Chaque foyer a la possibilité d'avoir gratuitement un composteur de 320 L fourni par les services de la Métropole

Possédez-vous un composteur individuel fourni par la Métropole ? Oui Non

Si non, en souhaitez-vous un ? Oui Non

Possédez-vous un composteur individuel acheté ou fabriqué? Oui Non

Souhaitez-vous avoir une formation sur le compostage? Oui Non

Il est préférable d'avoir deux composteurs à disposition (un en cours d'utilisation, un second en maturation). Un deuxième composteur de 320 L peut être fourni par la Métropole au tarif de 42,72 €.

Souhaitez-vous acquérir un deuxième composteur individuel ? Oui Non

Un bon compostage passe par l'ajout régulier de broyat de bois

Souhaitez-vous en obtenir? Oui Non

Pour obtenir un composteur partagé, acquérir un ou deux composteurs individuels, obtenir du broyat de bois et/ou une formation sur le compostage, merci de préciser vos coordonnées. Nous vous recontacterons.

NOM : _____

PRÉNOM : _____

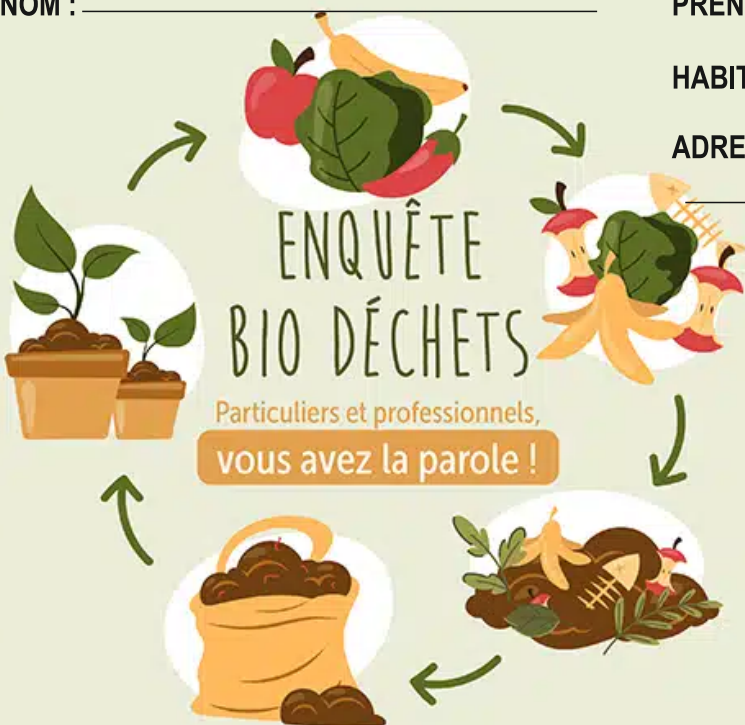
HABITAT : collectif individuel

ADRESSE : _____

Téléphone : _____

e-mail : _____

Vos questions et commentaires éventuels :



Entre le 23 avril et le 19 juin 2024,
Val Touraine Habitat et le CROS
Centre-Val de Loire organisent

les jeux SPORTIFS

1 parcours
6 ateliers olympiques

1 VILLAGE SPORTIF
6 ATELIERS OLYMPIQUES
SENSIBILISATION AU PARASPORT

**ENSEMBLE, PLONGEONS
DANS L'ESPRIT DES JEUX**

En savoir +

Gratuit
Ouvert à tous

**Mercredi
19 Juin
La Perrée
10h30 à 16h30**

les jeux
SPORTIFS

20 JOURS
DE JUIN
24

La ville de Notre Dame d'Oé se mobilise pour les Jeux Olympiques 2024, elle sera auprès du bailleur social VTH qui porte localement cet évènement.

BRUITS de voisinage

Respectez la réglementation en vigueur

Les JOURS OUVRABLES de
8h30 à 12h00
et de 14h30 à 19h30

Le Samedi de 9h00 à 12h00
et de 15h00 à 19h00

Le Dimanche et jours fériés
de 10h00 à 12h00

**Tous responsables
Tous concernés**

dimanche 23 juin 12h00
fête de la musique *Najoi Bel Hadj*

jeudi 29 août dès 19h00
théâtre et ciné plein air

mercredi 21 août Théâtre de l'Ante

La saison des spectacles à OÉSIA est terminée mais retrouvez nos rendez-vous estivaux dans le parc de Mazières

Juin

Dimanche 2 Juin

Natur'Oé - 9h à 18h
Parc de Mazières

Dimanche 9 juin

Impro Marmot - 11h
Parc de Mazières - Oéstives

Dimanche 9 juin

Élections européennes - 8h à 18h - Oésia

Samedi 15 et Dimanche 16 juin

Tournois de foot Georges Romien
samedi de 14h45 à 21h dimanche de 10h à 17h

Mercredi 19 juin

Les jeux sportifs - La Perrée - 10h30 à 16h30

Samedi 22 et Dimanche 23 juin

Gala des ACO - Oésia
Samedi 20h et Dimanche 14h30

AGENDA

Juillet

13 juillet

Pique nique citoyen - « Cantine des scouts »
Parc de Mazières à partir de 19h00

Août

Mercredi 21 Août

Théâtre de l'Ante
21h30 - Parc de Mazières

JeuDi 29 Août

Cinéma de plein air
21h30 - Parc de Mazières

Samedi 31 Aout

Fête de l'été
14h-18h - La Perrée

Septembre

Samedi 7 Septembre

Oé les Assos
10h-17h - Oésia